



# Parents solos et Compagnie

L'entraide et l'appui aux parents solos

Rencontre nationale des collectifs et associations de parents solos  
Samedi 9 juin 2018 - Paris

## Thématique organisation collective

### Créer un collectif de parents solos, 5 points à respecter

1. Il ne faut surtout pas penser avoir **le monopole de la bonne idée** et dès le début la partager avec d'autres. Lorsqu'on veut lancer un collectif/ une association, il faut tout de suite **commencer à plusieurs**. Au moins deux, plutôt trois.
2. **De l'idée au projet**. Une fois un petit groupe rassemblé il faut se mettre d'accord sur les grandes lignes du projet. Qu'est-ce qu'on veut faire ? (Les objectifs) ? Pourquoi on veut le faire (ça répond à quels besoins, quelles envies...) ? Avec qui (quelles sont les personnes ciblées, de quel territoire...) ?
3. Une fois **ce projet défini**, il faut aller chercher tout de suite d'autres personnes pour le partager.
4. **Associer les nouvelles personnes à la mise en œuvre du projet**. Dès que de nouvelles personnes viennent à une réunion/sur une action /adhèrent à l'association il faut leur demander de participer, de prendre des responsabilités. Il faut repérer et s'appuyer sur leurs compétences. Sinon les nouveaux participants ou adhérents prennent l'habitude de rester spectateurs et consommateurs des activités et sans s'approprier le projet.
5. **Se faire reconnaître comme interlocuteur** des institutions de son territoire. De ce point de vue, recourir à la forme associative est utile voire nécessaire. Y compris et surtout si l'on a besoin de financement.
  - o **Les outils de communication :**
    - Bouche à oreille
    - Réseaux sociaux
    - Téléphone
    - Flyers
    - Presse locale
  - o **Les appuis à solliciter :**
    - Commune
    - Centres sociaux.